



Les engagements du Burkina Faso

LA VISION DU BURKINA FASO POUR 2030

Un Burkina Faso où les populations, en particulier les femmes, les adolescent-e-s et jeunes, les groupes défavorisés dont ceux touchés par la crise humanitaire, ont librement accès aux informations et services de Santé de la reproduction/Planification familiale de qualité de façon équitable, dans un système de santé résilient, à l'horizon 2030.

LES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS POLITIQUES

Engagement 1: Rehausser l'ancrage institutionnel de la coordination de la santé sexuelle et de la reproduction/ planification familiale en créant sous l'égide de SEM le Président du Faso, une instance multisectorielle réunissant les ministères, les institutions de recherche, la société civile, le privé et les partenaires techniques et financiers d'ici à 2023

Engagement 2: Accroître le taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 31,9% en 2020 à 41,3% en 2025

ENGAGEMENTS PROGRAMMATIQUES

Engagement 3: Augmenter la disponibilité des produits contraceptifs au cours des trois derniers mois précédant le jour de l'enquête de 51,6% en 2020 à 90% dans les points de prestation de services d'ici fin 2030.

Engagement 4: Rendre disponibles et accessibles les informations et les services de santé de la reproduction/planification familiale de qualité aux populations en situation de crise humanitaire y compris les groupes spécifiques, à travers la mise en place d'un mécanisme de préparation, réponse, et résilience efficace de 2021 à 2025.

Engagement 5: Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des informations et services de santé de la reproduction de qualité adaptés aux besoins des adolescent-e-s et des jeunes dans 100% des formations sanitaires publiques y compris les infirmeries scolaires/universitaires, et les espaces sûrs, d'ici à 2025.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagement 6: Sur la base du budget de 2021 augmenter d'au moins 10% chaque année la ligne budgétaire allouée par l'État à l'achat des produits contraceptifs de 2022 à 2025.

Engagement 7: Sur la base de 12% en 2020, amener 50% des communes à inscrire, alimenter et exécuter une ligne dans leur budget pour le financement des activités de PF d'ici fin 2025.

A PROPOS DE L'APPROCHE DE REDEVABILITÉ

Le processus d'élaboration des nouveaux engagements s'est bâti sur une évaluation collective des progrès accomplis par rapport aux engagements antérieurs en matière de santé de la reproduction/planification familiale d'une part, et d'autre part, sur les référentiels nationaux en cours d'élaboration. Pour le suivi des engagements FP2030, l'approche de redevabilité va s'appuyer sur l'expérience du Motion Tracker qui prône tout au long de son processus l'approche inclusive. Les données issues des autres outils tels que le PMA-Burkina, le Scorecard, les annuaires statistiques, le DHIS2, le Track20, les comptes nationaux de santé et le cadre commun seront également utilisées. Les mécanismes de redevabilité sociale du niveau infranational tels que les cadres régionaux seront mis à profit pour la collecte des données au niveau local et la dissémination des rapports de suivi de la mise en œuvre des engagements. La société civile en tant que partie prenante essentielle de la mise en œuvre des engagements sera impliquée dans tout le processus de suivi des engagements. En matière de visibilité et de transparence, les différents rapports de suivi des engagements feront l'objet d'une dissémination et partage à travers différents canaux : rencontres individuelles avec les autorités nationales, atelier de partage des résultats, plateformes internet.